



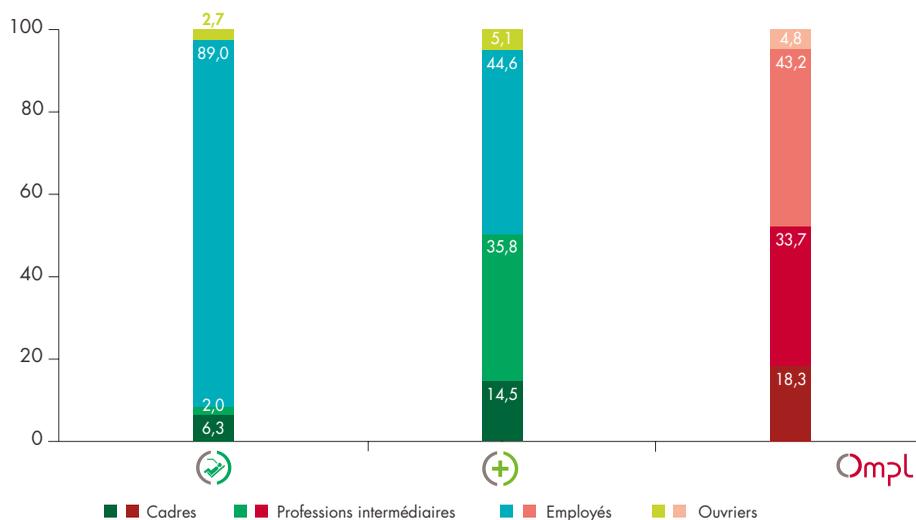
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés : 6,3 % contre 14,5 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est également faible (2 %) et est inférieure à la part observée pour l'ensemble du secteur (35,8 %).
- Le taux d'employés est très important et supérieur à celui du secteur (89 % contre 44,6 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2018.



Catégorie sociale : la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



Secteur santé

Branche professionnelle



Cabinets dentaires

**88 % DES SALARIÉS
DANS 6 PROFESSIONS**

La PCS-ESE (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des employeurs privés et publics) de l'INSEE sert aux employeurs pour codifier la profession de leurs salariés dans les enquêtes statistiques, les déclarations et les formulaires administratifs.

Dans la branche, deux professions regroupent 81,8 % des salariés :

- les assistants dentaires, aides de techniciens médicaux (70,8 %) ;
- les secrétaires (11 %).

Ventilation des principaux effectifs salariés par PCS détaillées

Type de métier	PCS-ESE	2016		2018 ¹	
		Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Exercice total du métier	311c - Chirurgiens dentistes	1 451	3,2	2 584	5,5
Soutien au métier	526b - Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	30 935	67,6	33 565	70,8
Soutien à l'entreprise	541b - Agents d'accueil qualifiés, hôtesse d'accueil et d'information	1 008	2,2	1 311	2,8
	542a - Secrétaires	4 529	9,9	5 233	11,0
	564b - Employés des services divers	492	1,1	631	1,3
	684a - Nettoyeurs	1 500	3,3	1 201	2,5

Source : Insee, DADS 2016-2018.



Exercice total du métier : salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

Exercice partiel du métier : salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

Soutien au métier : salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

Soutien à l'entreprise : salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).

1 : Seules les professions dont la part est supérieure ou égale à 1 % en 2018 sont retenues.

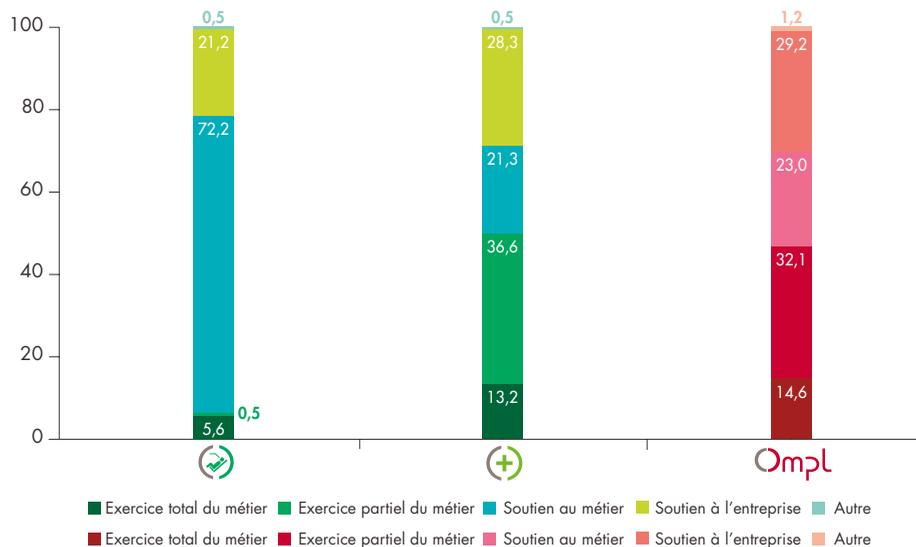


EMPLOIS ORGANISÉS EN SOUTIEN DU MÉTIER ET DE L'ENTREPRISE

93,4 % des salariés de la branche réalisent des activités de soutien dans leur emploi.

Ils sont ainsi 72,2 % à exercer une activité venant en soutien du métier dont 70,8 % d'assistantes dentaires.

Répartition des salariés par type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2018.

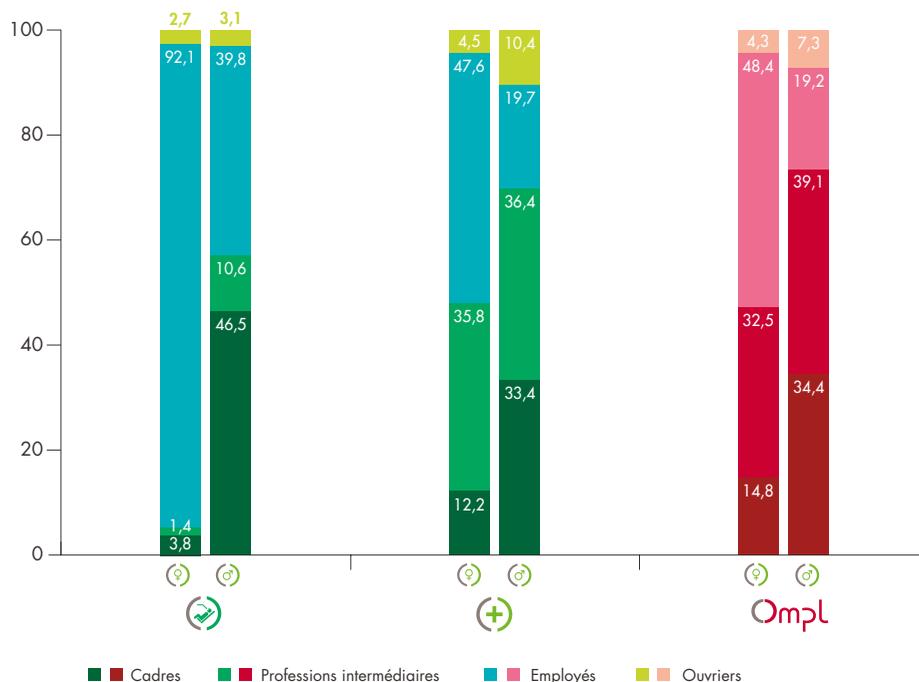


FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes de la branche, la part des employés est très importante.

Elle atteint 92,1 % contre 39,8 % seulement pour les hommes.

Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2018.

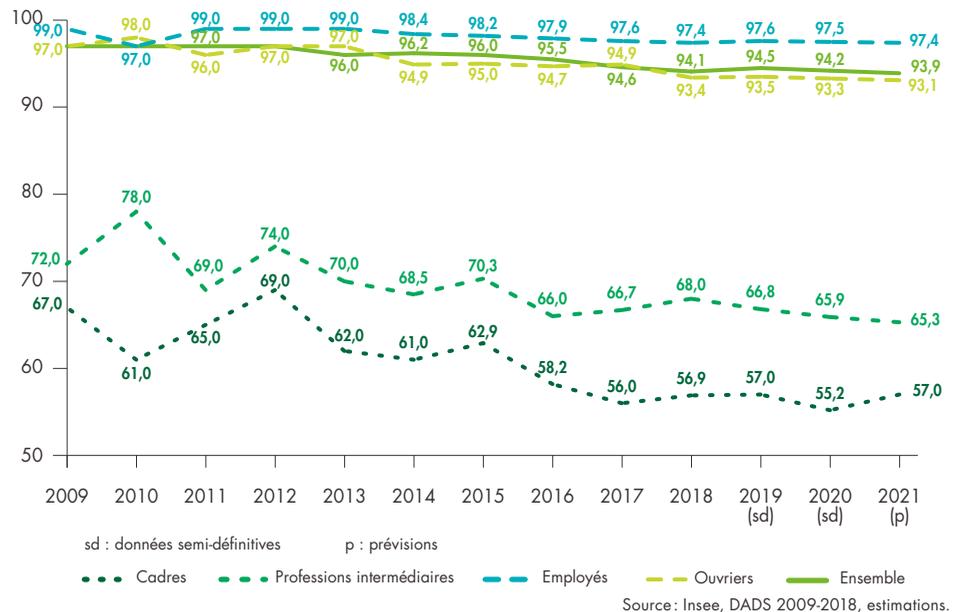


LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à diminuer jusqu'en 2018.

Pour les années 2019 à 2021, le taux de féminisation dans les professions intermédiaires devrait régresser et rester relativement stable dans les autres catégories sociales.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour la Corse (94,1 %), mais son minimum est atteint pour l'Île-de-France (81,2 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	3,2	2,1	92,3	2,4	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	3,6	1,9	90,9	3,5	0,0
Bretagne	3,7	1,6	92,5	2,2	0,0
Centre-Val de Loire	2,7	1,9	92,0	3,4	0,0
Corse	ND ¹	ND ¹	94,1	2,7	3,2
DOM	2,0	2,6	91,7	3,8	0,0
Grand Est	5,1	2,8	89,2	2,9	0,0
Hauts-de-France	4,2	2,3	89,7	3,7	0,0
Île-de-France	14,4	1,7	81,2	2,6	0,0
Normandie	2,9	1,6	92,7	2,8	0,0
Nouvelle-Aquitaine	2,6	1,6	92,9	2,9	0,0
Occitanie	3,5	1,9	91,6	3,0	0,0
Pays de la Loire	2,6	1,4	93,9	2,1	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,9	2,0	88,1	2,0	0,0
	6,3	2,0	89,0	2,7	0,0
	14,5	35,8	44,6	5,1	0,0
Ompl	18,3	33,7	43,2	4,8	0,0

Source : Insee, DADS 2018.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.